

**DÉLIBÉRATION n° 2022-01 de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ADAC 65**

**Présent(e)s**

M. Pélieu (Président du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées et de l'ADAC 65).

**Département :**

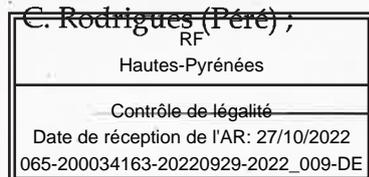
M. Begorre (Ossun) ;  
M. Carrère (Vallée des Gaves) ;  
B. Poublan (Vic-en-Bigorre) ;  
B. Verdier (Les Coteaux) ;  
E. Laborde (Lourdes-1) ;  
P. Brau-Nogue (Haute-Bigorre) ;  
M. Plane (Lourdes-2) ;  
A. Souquet (Bordères-sur-l'Échez) ;  
M. Beyrié (Neste-Aure-Louron) ;  
N. Datas-Tapie (Vallée de l'Arros et des Baïses).

**Communes :**

J.M. Boya (Adé) ;  
E. Pichon (Ancizan) ;  
F. Matéos (Angos) ;  
Y. Lacaze (Les Angles) excusée, représentée par J. Cassou (Conseiller Municipal) ;  
B. Roussin (Ansost) ;  
A. Vergé (Arcizans-Avant) ;  
G. Vallin (Argelès-Gazost) excusée, représentée par C. Mengelle (1<sup>er</sup> Adjoint) ;  
A. Labarthe (Arrodets-Ez-Angles) excusée, représentée par S. David (Adjointe) ;  
S. Etienne (Artagnan) ;  
M. Plane (Artigues) ;  
C. Galey (Aucun) excusée, représentée par J. Lanne (1<sup>ère</sup> adjointe) ;  
J-B. Dubarry (Aulon) excusé, représenté par S. Dilhet (1<sup>ère</sup> Adjointe) ;  
J.F. Lapeyre (Aurensan) excusé, représenté par F. Monquignon et S. Sarasin ;  
S. Cieutat (Azereix) ;  
J. Vidaillet (Bareilles) ;  
G. Daries (Bégole) ;  
F. Subercazes (Berberust-Lias) ;  
J. Cazadebat (Bernac-Dessus) excusé représenté par A. Caussade (1<sup>er</sup> Adjoint) ;  
J. Pouy (Bize)

J.M. Abbadie (Agos-Vidalos) ;  
P. Gerwig (Anères) ;  
L. Casteran (Arcizac-Adour) ;  
E. Caspar (Ardengost) ;  
A. Dulout-Gleize (Artalens-Souin) ;  
P. Arribet (Barèges) ;  
H. Malère (Bazus-Aure) ;  
P. Jouanolou (Bénac) ;  
A. Ginestet-Soulié (Bernac-Debat) ;

A.M. Bruzeaud-Soucaze (Bonnefont) ;  
 A. Marsalle (Bordères-Louron) ;  
 M. Iriarte (Bouilh-Pereuilh) ;  
 M. Garrocq (Bours) et J. Nigon (conseiller municipal) ;  
 R.M. Colomes (Bulan) ;  
 J.M. Chevalier (Cabanac) ;  
 F. Tabel (Camalès) ;  
 A. Pujo-Menjouet (Campan) excusé, représenté par C. Pecondon-Montgaillard (1<sup>ère</sup> Adjointe) et V. Torne (conseillère municipale) ;  
 J-M. Dupouy (Castelbajac) ;  
 S. Duces (Castelnaud-Rivière-Basse) excusée, représentée par V. Baylère et C. Fontagnère ;  
 J-M. Castor (Castelvieilh) ;  
 S. Cha (Castéra-Lou) ;  
 C. Hagard (Collongues) ;  
 J. Begué (Esbareich) ;  
 V. Mounic (Espieilh) ;  
 M-L. Komezza (Estaing) excusée, représentée par C. Montauban (conseillère municipale) ;  
 S. Marie-Ernestine (Estampures) ;  
 K. Brognoli (Ferrières) excusée, représentée par W. Wiry (conseiller municipal) ;  
 T. Dumestre-Courtiade (Gaillagos) ;  
 P. Darré (Gazost) ;  
 J. Fourcade et M-P. Moulettes (Ger) ;  
 G. Dubarry (Gerde) ;  
 J.C. Castérot (Geu) ;  
 J. Duffau (Hères) ;  
 L. Leguennic (Hitte) ;  
 O. Sabatier et P. Grangé (Izaourt) ;  
 J. Verdoux (Labassère) ;  
 D. Carcaillon (Lagarde) ;  
 M. Begorre et S. Cassou-Clouet (Lamarque-Pontacq) ;  
 A. Luquet (Lanne) ;  
 F. Gaye (Lapeyre) excusé, représenté par D. Dastugue (Adjointe) ;  
 H. Bareilles (Lau-Balagnas) excusé, représenté par G. Hauret-Clos (Adjoint) ;  
 D. Delluc (Lescurry) ;  
 J-L. Lapasset (Lizos) ;  
 C. Maupas (Lortet) ;  
 Y. Cieutat (Luby-Betmont) ;  
 P. Mascle (Luquet) ;  
 A. Laffargue (Mascaras) ;  
 P. Abadie (Mauvezin) ;  
 R. Dubertrand (Monfaucon) ;  
 C. Rotge (Montoussé) ;  
 J.L. Sabathe (Mun) ;  
 E. Laborde (Omex) ;  
 F. Bordenave (Ossun) excusé, représenté par G. Cha (2<sup>ème</sup> Adjoint) ;  
 C. Rodrigues (Péré) ;  
 M.J. Rottoli (Bouilh-Devant) ;  
 R. Capel (Boulin) ;  
 M. Blanconnier (Buzon) ;  
 J.L. Anglade (Cadéac) ;  
 B. Verdier (Castelnaud-Magnoac) ;  
 T. Pourteau (Castéra-Lanusse) ;  
 P. Dansaut (Cieutat) ;  
 C. Lassime (Dours) ;  
 E. Lagrave (Escaunets) ;  
 C. Conte (Gardères) ;  
 S. Bourdette (Germs-sur-l'Oussouet) ;  
 P. Corrège (Hèches) ;  
 S. Noguez (Hibarette) ;  
 A. Brunet (Ilhet) ;  
 A. Mur (Jarret) ;  
 J. Carassus-Barragat (Lacassagne) ;  
 C. Giuge (Lansac) ;  
 D. Demimuid (Libaros) ;  
 J. Huchan (Lombres) ;  
 A. Trinc (Lout) ;  
 J. Garrot (Lugagnan) ;  
 L. Lafon-Placette (Marsac) ;  
 J. Nadal et S. Dubertrand (Maubourguet) ;  
 E. Dufréchou (Mingot) ;  
 E. Climent (Mont) ;  
 J-C. Doléac (Moumoulous) ;  
 C. Labat (Oléac-Dessus) ;  
 C. Abbadie Chelle (Ossen) ;  
 B. Larré (Peyraube) ;



F. Marque-Sans (Oueilloux) ;  
J.N. Cassou (Ourdis-Cotdoussan) ;  
C. Rodrigues (Péré) ;  
C. Caussade (Peyrouse) excusé, représenté par Y. Courtade (1<sup>ère</sup> adjointe) ;  
N. Pereira Da Cunha (Pierrefitte-Nestalas) ; M. Pailhas (Pouyastruc) ;  
P. Labedens (Pujo) ; V. Thirault (Rabastens-de-Bigorre) ;  
G. Graveleine (Saint-Créac) ; E. Tissedre (Saint-Lézer) ;  
P. Loustau (Saléchan) excusé, représenté par G. Calmel (1<sup>er</sup> Adjoint) ;  
C. Lesgards (Salles-Adour) ; R. Lapeyre (Sarniguet) ;  
A. Talbot (Sarrouilles) ; J. Pedarribes (Sère-en-Lavedan) ;  
C. Paulien (Séron) ; B. Bats (Siarrouy) ;  
R. Ferrero (Soréac) ; P. Lacoste (Souyeaux) ;  
N. Datas-Tapie (Tournay) ; J. Dazet (Tournous-Darré) ;  
C. Alban-Colomes (Uzer) ; J-P. Cots (Viella) ;  
M. Beyrié (Vielle-Aure) ; J.P. Prat (Viey) ;  
N. Laurent-Ducastaing- (Villefranque) excusée, représentée par G. Ducastaing ;  
C. Arruyer (Villenave-Près-Béarn) excusée, représentée par S. Cournet (Maire-Adjoint).

### **Communautés de Communes :**

C. Abadia (Com Com Coteaux du Val d'Arros) excusé, représenté par R. Capel ;  
N. Pereira Da Cunha (Com Com Pyrénées Vallée des Gaves) ;  
F. Ré (Com Com Adour-Madiran) excusé, représenté par R. Dubertrand.

### **Services de l'Etat et organismes partenaires :**

J. Salomon (Préfecture des H-P) excusé, représenté par S. Rousset (DDT 65) ;  
J. Hourquet (Paierie Départementale) ;  
J-R. Nolf (DDFIP 65) ;  
S. Rousset (DDT 65) ;  
P. Haurine (DDT 65) ;  
J. Colonel (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) ;  
J-B. Savignac (CDG 65) ;  
N. Datas-Tapie (Régie Haut-Débit) ;  
B. Verdier & A. Colat-Parros (ADIL 65) ;  
V. Artigalas (Association des Maires Hautes-Pyrénées) ;  
C. Robin-Carillo & F. Migan (Initiative Pyrénées) ;  
P. Duplaa & J-D Brau (Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Hautes-Pyrénées) ;

### **Services du Conseil Départemental des HP :**

P. Saurel (DGS CD 65) ;  
C. Laffonta (DDL CD 65) ;  
O. Guyonneau (Cabinet CD 65) ;  
J. Siri (Cabinet CD 65).

RF Hautes-Pyrénées
— Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/10/2022 065-200034163-20220929-2022_009-DE

## **Parlementaires :**

M. Carrère (Sénatrice des HP) ;  
V. Artigalas (Sénatrice des HP).

## **ADAC 65 :**

L. Michaut (Directrice) ;  
R. Rosato (Adjoint Directrice et Responsable du pôle Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) ;  
B. Dubosc (Coordinatrice du pôle juridique) ;  
N. Mainguy (Assistante de direction) ;  
K. Gracia (Conseiller juridique) ;  
E. Vignes (Conseillère juridique) ;  
C. Lassalle (Assistante à Maîtrise d'Ouvrage) ;  
A. Huberdeau (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage).

## **Excusé(e)s / Absent(e)s**

## **Département :**

T. Lavit (Lourdes-1) ;  
L. Armary (Vallée des Gaves) ;  
P. Péraldi (Vallée de la Barousse) ;  
J. Buron (Bordères-sur-l'Échez) ;  
J.M. Segnere (Moyen-Adour) ;  
G. Quertaimont (Moyen-Adour) ;  
F. Ré (Val-d'Adour-Rustan-Madiranais) ;  
N. Darrieutort (Haute-Bigorre) ;  
M-F. Prugent (Ossun) ;  
M. Lamon (Les Coteaux) ;  
J. Abadie (Vallée de l'Arros et des Baïses) ;  
D. Larrazabal (Tarbes-3).

## **Communes :**

S. Laguibeau (Adest) ;	J.P. Baklouti (Allier) ;
M. Pucel (Adervielle-Pouchergues) ;	J. Maumus (Antin) ;
S. Picot (Anla) ;	J. Mouniq (Aragnouet) ;
F. Anglade (Antist) ;	P. Habatjou (Arcizac-ez-Angles) ;
C. Fraize (Arbéost) ;	I. Gandit (Aries-Espenan) ;
J.B. Larzabal (Arcizans-Dessus) ;	C. Legrand (Arras-en-Lavedan) ;
L. Cazaux (Arne) ;	

Hautes-Pyrénées

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 27/10/2022

065-200034163-20220929-2022\_009-DE

P. Carrère (Arreau) ;  
B. Fourcade (Artiguemy) ;  
A. Laborde (Aspin-en-Lavedan) ;  
S. Marquerie (Astugue) ;  
P. Gistau (Avajan) ;  
M.F. Barus-Verdalle (Aveux) ;  
R. Baudiffier (Ayros-Arbouix) ;  
M. Puyau (Azet) ;  
M. Larrang (Barbachen) ;  
L. Fourcade (Barbazan-Dessus) ;  
M. Saint-Pasteur (Barrancoueu) ;  
J. Buron (Bazet) ;  
J. Lagarde (Bazordan) ;  
F.O. Manson (Beaucens) ;  
C. Muse (Benque-Molère) ;  
J. Sarraméa (Bernadets-Dessus) ;  
C. Dutrey (Betbèze) ;  
P. Begué (Bettes) ;  
B. Jobet (Bizous) ;  
F. Coste (Boo-Silhen) ;  
J.P. Broueilh (Bordes) ;  
J. Paucis (Bourisp) ;  
E. Victorin (Bugard) ;  
C. Lassalle (Burg) ;  
J.L. Peré (Caharet) ;  
P. Lacoume (Calavanté) ;  
X. Sarniguet (Campistrous) ;  
J.C. Fétis (Cantaous) ;  
D. Boyer (Casterets) ;  
J. Aspect (Caubous) ;  
S. Savazzi (Cazarilh) ;  
D. Galaup (Cazaux-Fréchet-Aneran-Camors) ;  
N. Abadie (Chelle-Spou) ;  
S. Vergez (Chèze) ;  
M. Lecaunday (Clarac) ;  
F. Gabriel (Coussan) ;  
J.P. Ader (Devèze) ;  
M. Solvez (Escondeaux) ;  
R. Cauchois (Escots) ;  
J.M. Duthu (Esparros) ;  
P. Vuillaume (Esquièze-Sère) ;  
L. Ricard (Estensan) ;  
M. Bordier (Estirac) ;  
P. Abadie (Fréchède) ;  
M-J. Rodriguez (Fréchet-Aure) ;  
M. Labat (Galan) ;

A. Ribes (Gardent) ;

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 27/10/2022

065-200034163-20220929-2022\_009-DE

J-P. Cazaux (Arrens-Marsous) ;  
P. Estrade (Aspin-Aure) ;  
T. Broca (Asté) ;  
M.A. Carrère (Aubarède) ;  
Y. Rumeau (Aventignan) ;  
A. Begué (Avezac-Prat-Lahitte) ;  
S. Cabar (Ayzac-Ost) ;  
F. Abat (Banios) ;  
J.C. Pedebuy (Barbazan-Debat) ;  
F. Lafon-Puyo (Barlest) ;  
G. Clave (Bartrès) ;  
C. Rocheteau (Bazillac) ;  
F. Escude (Bazus-Neste) ;  
Y. Lafaille (Beaudéan) ;  
J-L. Mailhes (Bernadets-Debat) ;  
T. Gonzalez (Bertren) ;  
B. Souberbielle (Betpouey) ;  
F. Llop (Beyrède-Jumet-Camous) ;  
J.M. Bégué (Bonnemazon) ;  
J. Crampe (Bordères-sur-l'Échez) ;  
R. Sarrat (Bourg-de-Bigorre) ;  
J. Fortassin (Bramevaque) ;  
B. Peluhet (Bun) ;  
M. Bessone (Cadeilhan-Trachère) ;  
A. Simonet (Caixon) ;  
F. Fines (Camparan) ;  
G. Fontan (Campuzan) ;  
J.P. Laran (Capvern) ;  
J.M. Vignes (Castillon) ;  
G. Bory (Caussade-Rivière) ;  
B. Escoula (Cazaux-Debat) ;  
N. Bonnet (Chelle-Debat) ;  
P. Lafaille (Cheust) ;  
B. Lacoste (Chis) ;  
A. Piasser (Clarens) ;  
M. Coignard (Crechets) ;  
C. Corrège (Escala) ;  
B. Gachassin (Esconnets) ;  
Y. Cardeilhac (Escoubes-Pouts) ;  
J.M. Granié (Espèche) ;  
H. Armanet (Estarvielle) ;  
R. Theil (Esterre) ;  
J.L. Ousset (Ferrere) ;  
C. Monlezun (Fréchendets) ;  
C. Abadia (Fréchou-Fréchet) ;  
J-C. Laureys (Galez) ;  
F. Castet (Gaussan) ;

H. Savoie (Gavarnie-Gèdre) ;  
 C. Cassagneau (Gazave) ;  
 D. Perez (Generest) ;  
 F. Mur (Germ Louron) ;  
 L. Marques (Gonez) ;  
 D. Chaze (Goudon) ;  
 M. Solana (Grailhen) ;  
 F. David (Grust) ;  
 A. Dubernard (Guchen) ;  
 C. Ducaud (Hachan) ;  
 P. Corrège (Hèches) ;  
 J-M. Segnere (Horgues) ;  
 S. Sohier (Izaux) ;  
 P. Balagna (Jezeau) ;  
 E. Abbadie (Julos) ;  
 A. Dasque (Labastide) ;  
 L. Guesdon (Lafitole) ;  
 V. Lanne (Arrayou-Lahitte) ;  
 P. Luscan (Lalanne-Magnoac) ;  
 P. Vignes (Laloubère) ;  
 E. Gay (Lancon) ;  
 J-L. Galès (Laran) ;  
 C. Zaïter (Larroque-Magnoac) ;  
 J. Fourcade (Laslades) ;  
 G. Boué (Lezignan) ;  
 F. Poizat (Lies) ;  
 G. Verges (Loubajac) ;  
 N. Lacaze (Loudenvielle-Armenteule) ;  
 J-M. Palao (Loures-Barousse) ;  
 J. Casteran (Lustar) ;  
 L. Grandsimon (Luz-Saint-Sauveur) ;  
 D. Cuvelier (Mansan) ;  
 C. Cazenave (Marseillan) ;  
 J. Vigneaux (Mazouau) ;  
 G. Barthe (Monléon-Magnoac) ;  
 V. Mazoué (Montastruc) ;  
 D. Pujol (Montgaillard) ;  
 J.C. Rogé (Montsérié) ;  
 B. Rouède (Nestier) ;  
 F. Campan (Nistos) ;  
 I. Loubradou (Odos) ;  
 R. Dethou (Ordizan) ;  
 C. Irr (Orignac) ;  
 G. Rossic (Orleix) ;  
 E. Pique (Osmets) ;  
 J.L. Ribes (Ourde) ;  
 J-P. Fréchin (Ousté) ;  
 Hautes-Pyrénées

P. Gaschet (Gayan) ;  
 J. Montes (Gembrie) ;  
 O. Cartan (Génos) ;  
 J.B. Ramon (Gez-Argelès) ;  
 M. Chazottes (Gouaux) ;  
 N. Colomes (Gourgue) ;  
 S. Rahali (Grézian) ;  
 A. Rivière (Guchan) ;  
 J.M. Le Bihan (Guizerix) ;  
 V. Soubabère (Hagedet) ;  
 Y. Le Cardinal (Hiis) ;  
 J-C. Abadie (Hourc) ;  
 M. Gualbert (Jacque) ;  
 F. Sayous (Juillan) ;  
 B. Dossat (Juncalas) ;  
 R. Maisonneuve (Labatut-Rivière) ;  
 N. Salcuni (Lagrange) ;  
 F. Ré (Lahitte-Toupière) ;  
 O. Giret (Lalanne-Trie) ;  
 J. Debat (Laméac) ;  
 P.J. Espurt (Lanespède) ;  
 M. Dussollier (Larreule) ;  
 C. Bourbon (Lascazères) ;  
 E. Schreirer (Lespouey) ;  
 M. Menoni (Liac) ;  
 J. Morilhon (Lomne) ;  
 J.F. Dron (Loucrup) ;  
 E. Bertranuc (Loudenvielle) ;  
 C. Nogues (Luc) ;  
 D. Zapparoli (Lutilhous) ;  
 F. Latapi (Madiran) ;  
 P. Gaillat (Marquerie) ;  
 G. Barthié-Fortassin (Mauléon-Barousse) ;  
 M. Manse (Mérilheu) ;  
 M. Fis (Monlong) ;  
 M. Taillez (Montégut) ;  
 R. Carmouze (Montignac) ;  
 P. Ossun (Moulédous) ;  
 G. Haurine (Neuilh) ;  
 N. Iturria (Nouilhan) ;  
 C. Jouret (Oléac-Debat) ;  
 S. Moulédous (Orieux) ;  
 S. Duclos (Orincles) ;  
 M. Suzac (Oroix) ;  
 J.M. Duclos (Ossun-ez-Angles) ;  
 J.L. Crampe (Ourdon) ;  
 D. Gosset (Ouzous) ;

M. Larre (Ozon) ;  
 C. Coatrine-Zentar (Paréac) ;  
 P. Labat (Peyret-Saint-André) ;  
 J. Devaud (Pinas) ;  
 R. Lesaulnier (Poumarous) ;  
 P. Sentubery-Chagnot (Pouzac) ;  
 E. Duffo (Puntous) ;  
 E. Panofre (Recurt) ;  
 N. Acchini (Ris) ;  
 A. Courtade (Sabarros) ;  
 H. Rey (Sadournin) ;  
 V. Duplan (Saint-Arroman) ;  
 G. Carrère (Saint-Laurent-de-Neste) ;  
 J-C. Lassarrette (Saint-Martin) ;  
 S. Chaneau-Duffaut (Saint-Paul) ;  
 J.B. Haurine (Saint-Savin) ;  
 R. Nadau (Saligos) ;  
 M. Solles (Sariac-Magnoac) ;  
 R. Foraste (Sarp) ;  
 D. Gronnier (Sarriac-Bigorre) ;  
 P. Pirotte (Sauveterre) ;  
 L. Bouzet (Ségus) ;  
 A. Lapèze-Charlier (Sénac) ;  
 C. Aragou (Sère-Lanso) ;  
 J.L. Noguère (Sers) ;  
 R. Demange (Siradan) ;  
 G. Dieuzeide (Sombrun) ;  
 J. Lacabanne (Soublecause) ;  
 A. Recurt (Tajan) ;  
 M.N. Taillebresse (Tibiran-Jaunac) ;  
 B. Mora (Tostat) ;  
 D. Fourtine (Tramezaigues) ;  
 J-P. Grasset (Trie-sur-Baïse) ;  
 M. Betbèze (Trouley-Labarthe) ;  
 D. Favaro (Uglas) ;  
 F. Sasso (Uz) ;  
 P. Matha (Vidou) ;  
 V. Cascarre (Vielle-Louron) ;  
 T. Fourcaud (Viézos) ;  
 J.M. Isoart (Vignec) ;  
 J.P. Lapeyre (Villemur) ;  
 T. Peycere (Villenave-Près-Marsac) ;  
 M. Verdoux (Visker).

I. Robin (Pailhac) ;  
 B. Larré (Peyraube) ;  
 G. Carrillon (Peyrun) ;  
 J.L. Cazaubon (Poueyferré) ;  
 J. Lürde (Pouy) ;  
 A.I. Robuste (Préchac) ;  
 J.L. Sorbet (Puydarrieux) ;  
 A. Pailhé (Ricaud) ;  
 D. Masset (Sabalos) ;  
 J.P. Cavanac (Sacoué) ;  
 D. Brun (Sailhan) ;  
 S. Santacreu (Saint-Lanne) ;  
 A. Duran (Sainte-Marie-de-Barousse) ;  
 G. Cha (Saint-Pastous) ;  
 J.C. Beaucoueste (Saint-Pé-de-Bigorre) ;  
 J-P. Curdi (Saint-Sever-de-Rustan) ;  
 O. Tortorici (Samuran) ;  
 J.P. Compagnet (Sarlabous) ;  
 Y. Helary (Sarrancolin) ;  
 C. Caube (Sassis) ;  
 E. Castagne (Sazos) ;  
 C. Barrère (Seich) ;  
 I. Fouquet (Sentous) ;  
 R. Fourcaud (Sère-Rustaing) ;  
 D. Lacassagne (Sinzos) ;  
 P. Toulouzet (Sireix) ;  
 C. Abadie (Sost) ;  
 R. Lescoute (Soues) ;  
 F. Lelaurin (Tarasteix) ;  
 J. Abadie (Tilhouse) ;  
 F. Dabezies (Tournous-Devant) ;  
 Y. Pujo (Trebons) ;  
 A. Porte (Troubat) ;  
 A. Dupont (Tuzaguet) ;  
 C. Habas (Ugnouas) ;  
 C. Menet (Vic-en-Bigorre) ;  
 A. Bonnargent (Vidouze) ;  
 P. Collado (Vier-Bordes) ;  
 P. Sader (Viger) ;  
 P. Tramont (Villelongue) ;  
 C. Arruyer (Villenave-Près-Béarn) ;  
 G. Lonca (Viscos) ;

### Communautés de Communes :

J. Brune (Com Com Haute-Bigorre) ;  
G. Barthe (Com Com Pays de Trie et du Magnoac) ;  
Y. Rumeau (Com Com Neste-Barousse) ;  
P. Carrère (Com Com Aure Louron) ;  
G. Trémège (CA Tarbes-Lourdes-Pyrénées).

### Organismes partenaires :

B. Martineau (Sous-Préfète de Bagnères-de-Bigorre) ;  
F. Tuleu (Sous-Préfecture d'Argelès-Gazost) ;  
S. Samoyault (Préfecture des Hautes-Pyrénées) ;  
V. Dedieu & G. Isson (CAUE 65) ;  
P. Vignes & B. Rouch (SDE 65) ;  
M. Danglade (AD'OCC) ;  
I. Pélieu (HPTE) ;  
P. Bérardo (ENEDIS) ;  
D. Fégné (CDG 65) ;  
P. Collet (Régie Haut Débit) ;  
L. Grandsimon & M. Roth (Parc National des Hautes-Pyrénées).

### Services du Conseil Départemental des HP :

S. Pividal (DDL CD 65) ;  
F. Bouchaud (DRM CD 65) ;  
R. Guyot (DEB CD 65) ;  
V. Gavois-Lambert (Com CD 65).

### Parlementaires :

B. Mournet (Député des H-P) ;  
S. Ferrer (Députée des H-P).

### Secrétaire de Séance :

Marc Bégorre (Conseiller départemental d'Ossun et maire de Lamarque-Pontacq).

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 10 décembre 2010 portant création d'une Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités (ADAC 65) ;

VU la délibération de l'Assemblée Constitutive de l'ADAC 65 du 27 septembre 2012 approuvant notamment les statuts de l'ADAC 65 ;

VU la délibération de l'Assemblée Générale de l'ADAC en date du 17 septembre 2020 portant sur la désignation des membres du collège n°2 (communes et EPCI) siégeant au Conseil d'Administration de l'ADAC ;

VU la délibération du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées en date du 23 juillet 2021 portant sur la désignation des conseillers départementaux siégeant au collège n°1 de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de l'ADAC et son additif voté en Commission permanente du 17 septembre 2021 ;

VU le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2022 ;

## DÉLIBÈRE

**Article 1 :** l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'ADAC en 2021 ;

**Article 2 :** le présent acte fait l'objet des formalités suivantes :

- Transmission au Représentant de l'Etat, Service du Contrôle de Légalité,
- Publication au recueil des actes administratifs,
- Insertion au registre des délibérations.



RF Hautes-Pyrénées
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 27/10/2022 065-200034163-20220929-2022_009-DE